

Lettre aux porteurs

Paris, le 10 mai 2021,

Objet : Modification du compartiment La Française Rendement Global 2028 de la SICAV La Française

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) du compartiment **La Française Rendement Global 2028** de la SICAV La Française et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

1. L'opération

Dans un environnement réglementaire toujours plus exigeant pour les gestionnaires d'actifs, La Française Asset Management a décidé de créer une table d'exécution. L'alliance de nos expertises par classe d'actifs, des connaissances multi-assets et du développement de l'activité de prêt de titres sont autant de facteurs militant pour une exécution centralisée ; économies d'échelles, réponse face aux enjeux liés à la liquidité, recherche d'une réelle valeur ajoutée sur la lecture des marchés au service de la gestion.

Le choix d'internaliser cette solution permet également une meilleure maîtrise des coûts sur la chaîne de valeur, tout en conservant un accès « direct » au marché en toute flexibilité, rendant le trading plus efficient à l'échelle de la société de gestion. L'activité de prêt de titres sera indiscutablement un atout différenciant et novateur, permettant un décryptage plus complet des structures de marché tout en générant des revenus supplémentaires pour nos OPC.

Dans le cadre de cette mise en place de la table de négociation, le barème des commissions de mouvement est modifié comme suit :

4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	<p>Actions : 0.10% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles : 0.05% (avec un minimum de 100€) Autres Obligations: 0.035% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.0120% (avec un minimum de 100€) Swaps: 0,010% (avec un minimum de 150€ et un maximum de 600€) Change à terme: 0,010% (avec un minimum de 75€ et un maximum de 300€) Change comptant: 0,010% (avec un minimum de 25€ et un maximum de 100€) OPC: 15€ Futures: 1€ Options: 1€</p>
---	--------------------------	------------------------------------	--

Une société du Groupe La Française

www.la-francaise.com

La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA : FR 18 314 024 019
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org

Par ailleurs, les frais de gestion financière seront réduits et passeront de 1,19% à 1,051% TTC taux maximum pour les catégories d'actions suivantes :

- R C CHF : FR0013439445
- R D USD H : FR0013439460
- D B EUR : FR0013439544
- R D EUR : FR0013439452
- R C EUR : FR0013439403
- R C USD H : FR0013439429

Dans le cadre d'opération d'acquisition et cessions temporaires de titres et /ou opérations sur dérivés négociées de gré à gré, l'OPC pourra recevoir à titre de collatéral des titres (tels que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou des titres émis (es) par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces dans une devise identique. L'ensemble de ces actifs reçu à titre de collatéral devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit et la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

A cet effet, un risque a été ajouté au profil de risque du prospectus à savoir un risque lié aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, aux contrats d'échange de rendement global (TRS) et à la gestion des garanties financières.

Enfin, le paragraphe relatif à la rémunération générée par les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres a été revu ; il a été précisé que la quote-part de ces coûts de ces opérations ne peut excéder 40% des revenus générés par celles-ci.

Ces modifications ne nécessitent pas d'agrément de la part de l'Autorité des marchés financiers et seront effectives en date du **10 juin 2021**.

Les rubriques impactées et la nature des modifications sont listées en annexe 1 de ce présent courrier.

Si vous en acceptez les termes, cette modification n'implique aucune démarche de votre part. Si toutefois les modifications ne sont pas conformes à vos souhaits, vous pouvez obtenir le rachat de vos parts sans frais, le compartiment n'appliquant aucune commission de rachat.

2. Les modifications entraînées par l'opération de mutation

Les principales évolutions de votre investissement sont décrites ci-dessous et détaillées en annexe.

- Le profil de risque
Modification du profil rendement / risque : NON
Augmentation du profil rendement / risque : NON
- Augmentation des frais : NON

3. Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document clé pour l'investisseur (DICI).

Les options suivantes vous sont offertes :

- La modification vous convient : aucune action de votre part n'est nécessaire ;
- La modification ne vous convient pas : vous avez la possibilité de sortir sans frais, le compartiment n'appliquant de commission de rachat ;
- Vous n'avez pas d'avis sur l'opération, nous vous conseillons de prendre contact avec votre conseiller ou votre distributeur.

Les DICI et le prospectus du FCP sont disponibles sur le site : www.la-francaise.com ou auprès de : LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT – Département Marketing -128 boulevard Raspail – 75006 PARIS –ou e-mail: contact-valeursmobilières@la-francaise.com

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Jean-Luc HIVERT
Président
La Française Asset Management

ANNEXE 1

Le tableau ci-dessous reprend les principales caractéristiques avant et après les changements opérés.

	<u>Avant la modification</u>			<u>Après la modification</u>																						
Barème des commissions de mouvement	4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0.40% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles < 5 ans : 0.06% Obligations convertibles > 5 ans : 0.24% Autres Obligations : 0.024% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.012% (avec minimum de 100€) Swaps : 300€ Change à terme : 150€ Change comptant : 50€ OPC : 15€ Futures : 6€ Options : 2.5€	4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0.10% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles : 0.05% (avec un minimum de 100€) Autres Obligations : 0.035% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.0120% (avec un minimum de 100€) Swaps : 0,010% (avec un minimum de 150€ et un maximum de 600€) Change à terme : 0,010% (avec un minimum de 75€ et un maximum de 300€) Change comptant : 0,010% (avec un minimum de 25€ et un maximum de 100€) OPC : 15€ Futures : 1€ Options : 1€																		
Frais de gestion financière	1	Frais de gestion financière	Actif net	Actions R et D-B : 1,19% TTC taux maximum Actions I et T : 0,59% TTC taux maximum Action B : 1,69% TTC taux maximum	1	Frais de gestion financière	Actif net	Actions R et D-B : 1,051% TTC taux maximum Actions I et T : 0,59% TTC taux maximum Action B : 1,69% TTC taux maximum																		
Frais courants	<table border="1"> <tr><td>Action R D EUR</td><td>1,72%</td></tr> <tr><td>Action I C EUR</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action T C EUR</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action R C EUR</td><td>1,72%</td></tr> <tr><td>Action R D USD H</td><td>1,72%</td></tr> </table>			Action R D EUR	1,72%	Action I C EUR	1,11%	Action T C EUR	1,11%	Action R C EUR	1,72%	Action R D USD H	1,72%	<table border="1"> <tr><td>Action R D EUR</td><td>1,58%</td></tr> <tr><td>Action I C EUR</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action T C EUR</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action R C EUR</td><td>1,58%</td></tr> <tr><td>Action R D USD H</td><td>1,58%</td></tr> </table>			Action R D EUR	1,58%	Action I C EUR	1,11%	Action T C EUR	1,11%	Action R C EUR	1,58%	Action R D USD H	1,58%
Action R D EUR	1,72%																									
Action I C EUR	1,11%																									
Action T C EUR	1,11%																									
Action R C EUR	1,72%																									
Action R D USD H	1,72%																									
Action R D EUR	1,58%																									
Action I C EUR	1,11%																									
Action T C EUR	1,11%																									
Action R C EUR	1,58%																									
Action R D USD H	1,58%																									

Une société du Groupe La Française

www.la-francaise.com

La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA: FR 18 314 024 019

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org

	<table border="1"> <tr><td>Action D B EUR</td><td>1,72%</td></tr> <tr><td>Action R C USD H</td><td>1,72%</td></tr> <tr><td>Action I C USD H</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action T D EUR</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action R C CHF H</td><td>1,72%</td></tr> <tr><td>Action T D USD H</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action I D EUR</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action I C CHF H</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action B EUR</td><td>2,21%</td></tr> </table>	Action D B EUR	1,72%	Action R C USD H	1,72%	Action I C USD H	1,11%	Action T D EUR	1,11%	Action R C CHF H	1,72%	Action T D USD H	1,11%	Action I D EUR	1,11%	Action I C CHF H	1,11%	Action B EUR	2,21%		<table border="1"> <tr><td>Action D B EUR</td><td>1,58%</td></tr> <tr><td>Action R C USD H</td><td>1,58%</td></tr> <tr><td>Action I C USD H</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action T D EUR</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action R C CHF H</td><td>1,58%</td></tr> <tr><td>Action T D USD H</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action I D EUR</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action I C CHF H</td><td>1,11%</td></tr> <tr><td>Action B EUR</td><td>2,21%</td></tr> </table>	Action D B EUR	1,58%	Action R C USD H	1,58%	Action I C USD H	1,11%	Action T D EUR	1,11%	Action R C CHF H	1,58%	Action T D USD H	1,11%	Action I D EUR	1,11%	Action I C CHF H	1,11%	Action B EUR	2,21%	
Action D B EUR	1,72%																																							
Action R C USD H	1,72%																																							
Action I C USD H	1,11%																																							
Action T D EUR	1,11%																																							
Action R C CHF H	1,72%																																							
Action T D USD H	1,11%																																							
Action I D EUR	1,11%																																							
Action I C CHF H	1,11%																																							
Action B EUR	2,21%																																							
Action D B EUR	1,58%																																							
Action R C USD H	1,58%																																							
Action I C USD H	1,11%																																							
Action T D EUR	1,11%																																							
Action R C CHF H	1,58%																																							
Action T D USD H	1,11%																																							
Action I D EUR	1,11%																																							
Action I C CHF H	1,11%																																							
Action B EUR	2,21%																																							
Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres	<p>• Niveau d'utilisation envisagée : Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) pourront être réalisées jusqu'à 50% maximum de l'actif net de l'OPC tandis que les opérations d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 10 % maximum de l'actif net de l'OPC. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet de telles opérations pourra représenter 25% de l'actif net de l'OPC.</p>		<p>• Niveau d'utilisation envisagée : Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) pourront être réalisées jusqu'à 60% maximum de l'actif net de l'OPC tandis que les opérations d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 10 % maximum de l'actif net de l'OPC. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet de telles opérations pourra représenter 25% de l'actif net de l'OPC.</p>																																					
Rémunération liée aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres	<p>Aucune rémunération n'est acquise au dépositaire (dans le cadre de sa fonction dépositaire) ou à la société de gestion sur les opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres et/ou certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS). Tous les revenus provenant de ces opérations sont intégralement perçus par l'OPC. Les coûts/frais opérationnels liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) ne sont pas facturés au fonds, ces coûts/frais étant intégralement pris en charge par la société de gestion. Par ailleurs la société de gestion ne perçoit aucune commission en nature sur ces opérations.</p>		<p>Information sur la rémunération générée par les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres : Le compartiment a pour contrepartie dans le cadre des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres un ou plusieurs établissements de crédit dont le siège ou une succursale est situé dans un pays de l'Union européenne. Les contreparties agiront de manière indépendante du fonds. Aucune rémunération n'est acquise au dépositaire (dans le cadre de sa fonction dépositaire) ou à la société de gestion sur les opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, en ce inclus les revenus générés par le réinvestissement des garanties en espèces reçues dans le cadre de ces opérations, nets des coûts opérationnels directs et indirects sont restitués au compartiment. Ces opérations engendrent des coûts opérationnels directs et indirects qui sont supportés par la société de gestion, la quote part de ces coûts ne peut excéder 40% des revenus générés par ces opérations.</p>																																					
Informations relatives aux garanties financières	<p>Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ ou opérations sur dérivés négociées de gré à gré, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des espèces dans sa devise de référence. Les garanties seront conservées par le dépositaire de l'OPC.</p>		<p>Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ ou opérations sur dérivés négociées de gré à gré, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des titres (tels que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou des titres</p>																																					

		<p>émis (es) par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces dans une devise identique. L'ensemble de ces actifs reçu à titre de collatéral devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.</p> <p>Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit et la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.</p> <p>Les garanties seront conservées par le dépositaire de l'OPC.</p>
<p>Profil de risque</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de perte en capital : • Risque discrétionnaire : • Risque de taux : • Risque de crédit lié aux émetteurs des titres de créances : • Risque de défaut lié aux émetteurs des titres de créances : • Risque lié aux investissements en titres « high yield » dits « spéculatifs » : • Risque lié aux investissements sur les pays émergents : • Risque actions lié à la détention d'obligations convertibles : • Risque de contrepartie : • Risque lié aux titres de créance subordonnés : • Risque lié aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, aux contrats d'échange de rendement global (TRS) et à la gestion des garanties financières : • Risque de change : • Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés : • Risque de conflits d'intérêt potentiels : • Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) : • Risque juridique : 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de perte en capital : • Risque discrétionnaire : • Risque de taux : • Risque de crédit lié aux émetteurs des titres de créances : • Risque de défaut lié aux émetteurs des titres de créances : • Risque lié aux investissements en titres « high yield » dits « spéculatifs » : • Risque lié aux investissements sur les pays émergents : • Risque actions lié à la détention d'obligations convertibles : • Risque de contrepartie : • Risque lié aux titres de créance subordonnés : • <u>Risque lié aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, aux contrats d'échange de rendement global (TRS) et à la gestion des garanties financières :</u> <p>Les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et les contrats d'échange de rendement global (TRS) sont susceptibles de créer des risques pour le FCP tels que le risque de contrepartie défini ci-dessus. La gestion des garanties est susceptible de créer des risques pour le FCP tels le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque qu'un titre reçu en garantie ne soit pas suffisamment liquide et ne puisse pas être vendu rapidement en cas de défaut de la contrepartie), et, le cas échéant, les risques liés à la réutilisation des garanties en espèces (c'est-à-dire principalement le risque que le FCP ne puissent pas rembourser la contrepartie).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risque de change : • Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés : • Risque de conflits d'intérêt potentiels : • Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) : • Risque juridique :